

## **DOSSIER DE PRESSE**

### **LA BANQUE DES TERRITOIRES POURSUIT SON PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DE L'EAU POUR FACILITER LE FINANCEMENT DU RESEAU D'EAU DANS LA REGION**

1. Communiqué de presse
2. Fiche 1 : le renouvellement d'un partenariat initié en 2019
3. Fiche 2 : la Banque des Territoires
4. Fiche 3 : l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

## Communiqué de presse

### **Hauts-de-France - la Banque des Territoires poursuit son partenariat avec l'Agence de l'Eau pour faciliter le financement du réseau d'eau dans la région**

**Dans le cadre de la convention, initiée en 2019, la Banque des Territoires poursuit son engagement et sa volonté d'accompagner les collectivités de la région Hauts de France dans le financement de leurs projets de préservation ou d'amélioration de la ressource en eau, dans un contexte fort d'adaptation au changement climatique.**

L'été 2022 a vu naître des restrictions d'eau inédites qui ont frappé toute la région et ce alors même que la qualité de la ressource demeure globalement médiocre, comme celle des réseaux, qui conduit à perdre 1 litre sur 5 au cours de son acheminement. Pourtant, dans ce contexte d'urgence à agir, la conjoncture économique, plus difficile pour les finances locales, pourrait risquer de ralentir ou de différer les investissements publics nécessaires.

En effet, la durée de vie actuelle d'un réseau est de 60 à 70 ans maximum mais le rythme des investissements de maintenance des maîtres d'ouvrage dans les Hauts-de-France s'est accéléré et pourrait conduire à prolonger jusqu'à plus de 200 ans leur usage<sup>1</sup>.

La reconduction de cette convention de partenariat vise deux objectifs : faire connaître les possibilités d'intervention financière des deux partenaires et les articuler ensemble pour soutenir l'effort d'investissement des collectivités, syndicats et EPCI.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie dispose de subventions et d'avances remboursables pour des projets liés à la production et à la distribution d'eau potable, à la collecte et à l'assainissement des eaux usées, à l'irrigation des cultures, mais également au recueil des eaux pluviales, à la gestion des espaces et milieux aquatiques et à la prévention des inondations, notamment la désimperméabilisation des sols et dans un objectif de préservation de la ressource en eau.

De son côté la Banque des Territoires, qui œuvre pour des territoires plus durables, peut mettre en place, en complément, toute une gamme de prêts dont certains de très longue durée (jusqu'à 60 ans), qui pèsent moins sur l'épargne nette des collectivités et leur permet ainsi de maintenir ou renforcer leur niveau d'investissement, et ne pas remettre à plus tard des travaux urgents. Entre 2018 et 2021, ce sont 38 M€ de prêts qui ont été accordés pour financer les réseaux d'eau de la région et déjà 13 M€ en 2022.

Ce vendredi 25 novembre 2022, Thierry Vatin, directeur général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, et Olivier Camau, directeur régional Hauts-de-France de la Banque des Territoires, ont signé la reconduction d'une convention de partenariat entre leurs deux structures en présence de Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires.

---

<sup>1</sup> \*Rapport du CESER « Vers une grande politique de l'Eau en Hauts de France »

---

### **A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) |  @BanqueDesTerr

---

### **A propos de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie**

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie assure une mission d'intérêt général : réduire les pollutions de l'eau de toutes origines et protéger ressources en eau et milieux aquatiques par

- La production et l'exploitation de données sur l'eau pour la connaissance, la gestion et l'évaluation,
- Le développement de stratégies et d'outils de planification,
- Des interventions financières (soutien aux investissements ou à la performance de fonctionnement).

L'Agence assure également des missions de concertation, de coopération institutionnelle et internationale, d'information et d'éducation du citoyen pour soutenir les politiques de l'eau.

[www.eau-artois-picardie.fr/.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr/.fr) |  @AgenceEau

## Fiche 1 : le renouvellement d'un partenariat initié en 2019

### ✓ Une première signature en avril 2019

Cette initiative fait suite aux Assises de l'eau d'août 2018, qui invitaient notamment à renforcer la connaissance des réseaux d'eau et d'assainissement, améliorer les conditions d'emprunt des collectivités auprès de la Banque des Territoires, améliorer la coordination avec les aides de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie,

Ce protocole, signé pour la période 2019-2022, proposait aux collectivités une articulation complémentaire entre les interventions techniques et financières de la Banque des Territoires et celles de l'Agence de l'Eau. L'objectif étant de faciliter la réalisation de projets dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement.

Le partenariat entre ces deux structures est évident :

- d'un côté, un établissement public, l'Agence de l'Eau qui attribue des aides financières aux collectivités locales notamment dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement dans le cadre de ses programmes d'intervention. Ces aides prennent la forme de subventions ou d'avances remboursables,
- de l'autre, un établissement financier, la Banque des Territoires, qui propose une offre de prêts à destination des collectivités locales, adaptée aux projets soutenus par l'Agence de l'Eau.

L'offre Aqua-Prêt de la Banque des Territoires a depuis été améliorée, avec un taux de marge sur livret inférieur, un élargissement de son périmètre d'opération et un assouplissement de ses conditions.

Ce produit est désormais l'un des principaux utilisés pour le financement du secteur public local. Au niveau national environ 800 M€ ont été distribués depuis 2019 pour 550 projets.

Depuis le début de l'année en Hauts-de-France, ce sont 12 M€ qui ont été versés, pour la connexion et la rénovation des réseaux de l'USESA (Aisne), la réalisation d'un endiguement sur le Montreuillois, la création d'une station d'épuration à Beaurieux ou encore la performance des réseaux de Guerbigny.

### ✓ Une poursuite jusqu'en 2024

La signature de cette nouvelle convention prolonge l'engagement mutuel de l'Agence de l'Eau et la Banque des Territoires pour une nouvelle phase jusqu'en 2024 :

- prolongation de l'enveloppe nationale de 2 Md€ en vue de soutenir les projets d'infrastructures d'alimentation en eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux usées et de gestion des eaux pluviales ;
- poursuite et amélioration de l'offre Aqua-Prêt dont la durée d'amortissement est de 25 à 60 ans et la tarification à livret A + 60 points de base et/ou pour un prêt à « transition écologique et environnementale » à taux fixe (pour une durée de 25 ans à 40 ans) ;
- financement des collectivités pour tous types de projets liés à :
  - o la production et la distribution d'eau potable,
  - o la collecte et l'assainissement des eaux usées,
  - o l'irrigation des cultures et dans un objectif de préservation de la ressource en eau,
  - o le recueil des eaux pluviales,
  - o la gestion des espaces et milieux aquatiques et la prévention des inondations, notamment la désartificialisation des sols.
- enfin deux territoires à enjeux particuliers à l'échelle régionale pourront aussi bénéficier d'appui en ingénierie « amont » de la Banque des Territoires pour leur permettre d'accélérer leurs engagements : le Bassin minier et l'Avesnois dans le cadre des contrats spécifiques que sont l'Engagement pour le Renouveau du bassin minier, et le Pacte pour la Sambre Avesnois Thiérache.

## Fiche 2 : la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est présente en Hauts-de-France grâce à sa soixantaine de collaborateurs, répartis sur ses deux sites de Lille et Amiens.

Porte d'entrée client unique, elle assure une mission :

- **de conseil**, en intervenant très en amont afin d'aider les acteurs locaux à structurer efficacement leurs premières réflexions. Elle dispose notamment – outre ses expertises financières et bancaires – de nombreux retours d'expérience, précis et qualifiés qui lui permettent de conseiller ses clients au plus près de la réalité de leurs questionnements et besoins, en les aidant à se projeter grâce à ces éléments concrets.
- **de financement** en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques : prêts à court, moyen et long terme, investissements en fonds propres et quasi-fonds propres
- **d'accompagnement global** qui inclut conseil en gestion financière et bancaire afin d'assurer une mise en œuvre opérationnelle et performante de tous les projets. Elle met aussi à disposition une offre bancaire global, allant du découvert à la gestion des toutes les opérations : services bancaires, ligne de trésorerie, garanties et sécurisation de fonds.

Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales.

### Fiche 3 : l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie, établissement public du Ministère chargé de l'Ecologie et du Développement Durable, est l'une des 6 agences de l'eau françaises. Elle participe à la mise en œuvre des politiques nationales relatives à l'eau et aux milieux aquatiques sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, du nord de l'Aisne et de l'Oise.

Elle assure une mission d'intérêt général en vue de protéger la ressource en eau, les milieux aquatiques et la biodiversité. Ses priorités sont définies par un programme d'intervention sur 6 ans. Le 11ème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau couvre les années 2019-2024. Il mobilise 1,198 milliard d'euros pour financer des projets sur l'eau et la biodiversité « partout où l'eau sert la vie ».

Ses objectifs sont de contribuer à l'atteinte du bon état de toutes les eaux pour l'ensemble de son territoire, le bassin Artois-Picardie, et de rechercher l'équilibre entre ressources et besoins en eau. Ses axes d'action sur les suivants :

- améliorer la gestion des eaux pluviales en milieux urbanisé et rural, pour limiter la pollution de l'eau et les inondations qui en résultent
- accompagner la transition vers de nouvelles pratiques agricoles, pour protéger l'eau, les sols et la biodiversité,
- protéger les milieux naturels, pour améliorer les masses d'eau, lutter contre le changement climatique et préserver la biodiversité,
- améliorer le fonctionnement des réseaux d'assainissement et le traitement des eaux usées ;
- protéger la ressource en eau afin de garantir à tous une eau de qualité, en quantité suffisante
- soutenir une utilisation maîtrisée et économe des ressource en eau.

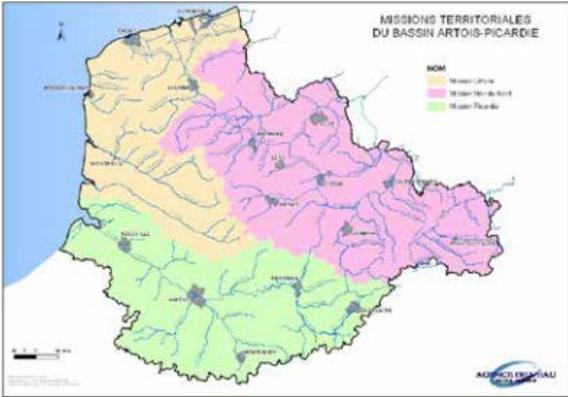
#### VOS CONTACTS

**Agence de l'Eau Artois-Picardie**  
Centre Tertiaire de l'Arsenal  
200 rue Marceline - BP 80818  
59508 Douai Cedex  
Tél : 03 27 99 90 00  
Directeur général : Thierry VATIN

**Mission Mer du Nord**  
Agence de l'Eau Artois-Picardie  
Centre Tertiaire de l'Arsenal  
200 rue Marceline - BP 80818  
59508 Douai Cedex  
Tél : 03 27 99 90 37  
Chef de la mission : Jean-Philippe Karpinski

**Mission Picardie**  
64 bis, rue du Vivier  
BP 41725  
80017 Amiens Cedex 1  
Tél : 03 22 91 94 88  
Chef de la Mission : François Blin

**Mission Littoral**  
Centre Directionnel  
56 rue Ferdinand Buisson - BP217  
62203 Boulogne-sur-Mer Cedex  
Tél : 03 21 30 95 75  
Chef de la Mission : Ludovic Lemaire



**MISSIONS TERRITORIALES DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE**

Legend: Mer du Nord (pink), Picardie (yellow), Littoral (green)

**Pour en savoir plus :**

- www.eau-artois-picardie.fr
- www.agissonspourleau.fr
- contact@eau-artois-picardie.fr
- @EauArtoisPicardie
- Linkedin.com/company/agence-de-l-eau-artois-picardie
- @AgenceEau

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

#### Contacts presse :

##### Banque des Territoires Hauts-de-France – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Bouilhol, chargée de communication - [celine.bouilhol@caissedesdepots.fr](mailto:celine.bouilhol@caissedesdepots.fr) – 06 85 90 07 23

##### Agence de l'Eau - Service des affaires Juridiques, Institutionnelles et de la Communication

Cathy Céлары-Davre, chargée de communication, responsable des Relations Presse – [c.celary@eau-artois-picardie.fr](mailto:c.celary@eau-artois-picardie.fr) – 03 27 99 83 27